

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-795519

164485

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1503 Société :  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : Boutaher Fatima  
 Date de naissance : 1958  
 Adresse : Lals Ennasr Rue 18 N° 12 Tanger  
 Tél. : 06.19.9562.86 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :   
 Date de consultation : 14-04-2023  
 Nom et prénom du malade : Chemla P. Chaimae Age :  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Amétropie  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances.  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / / Le : / /  
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Dr. EL HALIMI Rédouane

Ophthalmologiste - Chirurgien



الدكتور رضوان الحليمي

إختصاصي في طب وجراحة العيون

Diplômé de la Faculté de médecine de Rabat

Ex. Ophthalmologiste au CHU

Ibn Sina .Souissi - Rabat

Membre de la Société Française d'Ophthalmologie

خريج كلية الطب بالرباط

إختصاصي سابق بمستشفى ابن سينا

السويسري الرباط

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

14 avril 2023

Tanger, le : ..... طنجة، في:

Mlle CHEMLAL Chaimae

VISMED MULTI COLLYRE

UNE GOUTTE 3 FOIS PAR JOUR , dans les deux yeux, pendant 2 Mois renouvelable

54,10 x 4

Larmabak

360, 50

Dr. El Halimi Redouane  
Ophthalmologiste  
INP 16 11 70 360 50

LARMABAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri, Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LARMABAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri, Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LARMABAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri, Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LARMABAK 0.9%

Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri, Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

ساحة مولاي عبد العزيز، عمارة النصر، بجوار مسجد بدر

الطابق 3 شقة 10 (فوق مخبزة فرومبواز) - طنجة

Place Mly Abdelaziz, Imm. Al Nasr, à-côté mosqué Badr  
Etage 3, Apt 10 (au-dessus pâtisserie Framboise) - TANGER

0539 94 29 29 - 07 06 06 21 88 - redouaneelhalimi@gmail.com

**Dr. EL HALIMI Rédouane**

**Ophthalmologiste - Chirurgien**



**الدكتور رضوان الحليمي**

**إختصاصي في طب وجراحة العيون**

Diplômé de la Faculté de médecine de Rabat

Ex. Ophthalmologiste au CHU

Ibn Sina .Souissi - Rabat

Membre de la Société Française d'Ophthalmologie

خريج كلية الطب بالرباط

إختصاصي سابق بمستشفى ابن سينا

السويسي الرباط

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

**14 avril 2023**

Tanger, le : ..... طنجة، في :

**Mlle CHEMLAL Chaimae**

Monture + verres correcteurs Organiques Antireflets, Amincis

Vision de loin :

OD = -9.50 (-1.00 à 180)

OG = -9.25 (-1.50 à 160)

**OPTIQUE AL NOUR**  
Rue M'sallal N° 14  
Tél./Fax : 039 94 74 37 - TANGER

**Dr. El Halimi Redouane**  
Ophthalmologiste  
INP 16 11 70 360

ساحة مولاي عبد العزيز، عمارة النصر، بجوار مسجد بدر

الطابق 3 شقة 10 (فوق مخبزة فرومبواز) - طنجة

Place Mly Abdelaziz, Imm. Al Nasr, à-côté mosqué Badr

Etage 3, Appt 10 (au-dessus pâtisserie Framboise) - TANGER

☎ 0539 94 29 29 - 📞 07 06 06 21 88 - ✉ redouaneelhalimi@gmail.com

# OPTIQUE AL YOUSR

14- RUE M'SALLAH - TANGER TEL : 0539 94 74 32

**CODE INPE**

165006487



Client

CHEMLAL CHAIMAE

		Sph	CYL	Axe	Add
Loin	OD:	-9,50	-1,00	180	
	OG:	-9,25	-1,50	160	
Près	OD:				
	OG:				
Lentille	OD:				
	OG:				

Date : 20/04/2023

FACTURE N° : 2023 / 0113

Caractéristique des verres :

Quantité	Désignation	Prix.U	Total TTC
1	Monture Optique	800,00	800,00
2	Verres org blc ar amincis 412	800,00	1600,00

Total HT

2 000,00 DH

TVA 20%

400,00 DH

Net à régler

2 400,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :  
**DEUX MILLE QUATRE CENTS DIRHAMS**

OPTIQUE AL YOUSR  
Rue M'sallah N°14  
Tél./Fax 039 94 74 32 - TANGER

OPTIQUE AL YOUSR  
Rue M'sallah N°14  
Tél./Fax 039 94 74 32 - TANGER

10 مل × 1

قطرة عين مرطبة

هياالورونات الصوديوم بنسبة 0.18 %  
معقمة وخالية من المواد الحافظة  
ملائم مع العدسات اللاصقة الصلبة أو اللينة

1 × 10 ml

Lubrifiant oculaire

Hyaluronate de sodium 0,18%  
Stérile, sans agent conservateur  
Compatible avec des lentilles de contact rigides ou souples

فيزميد® ملتي

**SYNTHEMEDIC**

22-24 Rue Zoubeir Ibnou  
El Aouam 29500 Casablanca

**P.P.C: 144.10**

RG0029

LOT

2022-04



2025-04

